

Caler la période de mise-bas du troupeau laitier en automne pour mieux valoriser l'herbe pâturée

Matching dairy calving period in autumn for a better use of grasslands in the East of France

J.L. FIORELLI (1), L. ECHAMPARD (1), R. LAVE (1), A. LASSAUSSE (2) et F. SANGOUARD (2)

(1) INRA- SAD Station de Mirecourt, 88500 Mirecourt

(2) LEGTA des Vosges, 88500 Mirecourt

INTRODUCTION

En élevage bovin laitier, une plus grande valorisation des prairies passe par une adaptation de la conduite du troupeau aux ressources fourragères, plus spécialement pour mieux tirer parti de l'herbe pâturée. Les conditions pédo-climatiques du Nord-Est de la France conduisent à prendre en compte le risque de déficit fourrager estival et à miser sur les périodes de printemps et d'automne pour lesquelles la disponibilité d'herbe à pâturer est assurée. Le vêlage de printemps oblige en effet à sécuriser le système fourrager par des stocks toujours coûteux, alors qu'un vêlage d'automne permet de minimiser à la fois le recours aux fourrages conservés en été et l'extension de la surface utilisée à cette époque par les vaches en fin de lactation.

1. MATERIEL ET METHODES

Les données résultent de l'analyse du changement technique opéré depuis la campagne 1998 dans l'exploitation d'élevage du LEGTA des Vosges, située à Mirecourt. Il s'est agi de reconvertir l'atelier lait de cette exploitation vers une forte utilisation d'herbe pâturée par les bovins, en lieu et place de l'option d'intensification antérieure qui reposait notamment sur une systématisation du recours au maïs fourrager. Ce changement stratégique repose sur différents volets, en phase avec les multiples fonctions de l'agriculture dans le contexte régional, dans une perspective de développement durable.

Il s'agit donc d'une recherche-intervention fondée sur un accompagnement de la mise en œuvre d'une nouvelle gestion du pâturage, privilégiant en particulier son pilotage au moyen du concept de trésorerie fourragère.

L'observation à moyen terme (1998-2002) des pratiques de pâturage et la participation au groupe d'orientation du projet fournissent un corpus de données, chiffrées et qualitatives, concernant les faits et les opinions des acteurs concernés à propos du changement en cours.

Notre présentation se limite ici à une brève argumentation des choix retenus pour le calage des vêlages en début d'automne, en lien avec la conduite du pâturage telle qu'elle est maintenant maîtrisée et les transformations induites dans la mise à la reproduction des génisses. Quelques pistes d'évolution sont également mentionnées.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. COHÉRENCE FOURRAGÈRE DU VÊLAGE D'AUTOMNE

Vis-à-vis des ressources fourragères, et plus spécialement du pâturage, le vêlage des vaches laitières centré sur le mois d'octobre repose sur le triptyque suivant : Le printemps constitue la période de plus forte production d'herbe en prairie permanente et, à condition d'y mettre les moyens, il est envisageable de le faire durer de (fin) mars à fin juin. A compter de cette période et jusqu'en fin d'été, la disponibilité d'herbe devient incertaine et convient mal à l'expression d'une production laitière à base d'herbe. A partir de septembre, l'herbe à pâturer

est de nouveau susceptible de contribuer plus ou moins fortement au régime alimentaire de vaches en lactation. Evidemment, de telles généralités ne constituent guère qu'un cadre au sein duquel le pilotage du pâturage permet alors d'ajuster plus finement le recours à l'herbe et aux compléments éventuels.

Mais les options de conduite du troupeau centrées sur un vêlage à l'automne présentent bien d'autres intérêts : Faire vêler les vaches en dehors du contexte confiné de la stabulation. Démarrer des lactations avec un régime pouvant comporter une forte proportion d'herbe pâturée durant plusieurs semaines, avant de recourir à une alimentation conservée intégrale. A la mise à l'herbe, soumettre les vaches à un régime de transition permettant de réaliser un large déprimage des prairies dans les conditions permises par leur portance. Dès lors, la gestion du pâturage est concentrée sur l'élaboration de repousses de qualité à pâturer jusqu'en juin, voire en été si c'est possible, la récolte de stocks devenant asservie à cet objectif. Durant tout l'été, le tarissement progressif des vaches entraîne une forte diminution de l'effectif du troupeau en lactation, ce qui permet de limiter l'élargissement de la surface pâturée et même de réserver certains secteurs aux vaches taries, moins exigeantes quant à la qualité de l'herbe.

2.2. REPOUSSER L'ÂGE AU PREMIER VÊLAGE DES GÉNISSES

Pour éviter que les primipares ne puisent excessivement dans leurs réserves corporelles en début de lactation, au risque de pénaliser leur fécondité, la solution envisagée a consisté à retarder l'âge au 1^{er} vêlage de 27 à 36 mois. Si l'effectif élevé est alors plus important, les frais d'élevage se trouvent réduits par la diminution des aliments distribués et un estivage au cours de la deuxième saison de pâturage.

2.3. POURSUIVRE LE CHANGEMENT

Transférer du travail d'astreinte vers le travail de saison : au delà des transformations affectant l'alimentation et la reproduction, le changement engagé permet d'envisager un allègement éventuel du travail d'astreinte par une réduction de la fréquence de traite dès le mois de mai (récoltes d'herbe, puis de céréales). En effet, il s'agit là d'une forte sollicitation pour les agriculteurs en polyculture-élevage.

Un autre régime hivernal s'il le faut... Pour l'instant, le régime hivernal des vaches comporte du maïs distribué avec de l'ensilage d'herbe et du foin. S'il s'agit actuellement de ne pas avoir de surplus de maïs en fin d'hiver, on peut imaginer qu'une meilleure reprise d'état des vaches en fin de lactation (en cas d'une seule traite par jour) permettrait encore de le réduire. Par ailleurs, pourquoi ne pas remplacer l'ensilage d'herbe par de la luzerne ou du foin ?

CONCLUSION

Concevoir des systèmes d'élevage innovants et durables réclame plus que jamais des analyses de faisabilité et d'évolutivité en réponse aux aspirations de la société, au delà des évaluations technico-économiques classiques qu'il convient de poursuivre.